

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 19 OCTOBRE 2021 À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
CAMPUS DE ROUYN-NORANDA PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Présences

Éric Aubin, directeur des études	Chantal Hamelin, vice-présidente
Sylvain Blais, directeur général	Félix-Antoine Lafleur
Mélanie Brunette	Katrine Lévesque
Isabelle Chartrand	Guillaume Marquis, président
Pierre Deshaies	Isabelle Métivier
Yannick Dyell	Vincent Perreault
Frédérique Godefroid – Arrivée à 18h20	Mélissa Tardif – Arrivée à 19h20
Karl Guimond	Jason Yergeau

Absences

Amélie Brouillard	Xavier-Alexandre Leblanc
Joseph Eid	Marie-Soleil Malo
Francis Forgues	Philippe Marquis
Évelyne Grenier-Ouimette	Ghislain Vallée
Florence Julien	

Observateurs

Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale
Alain Lozier, coordonnateur des technologies de l'information et de l'audiovisuel

Invités

Jean Boivin, enseignant, Technologie forestière
Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines
Dany Morissette, conseiller pédagogique
Jean-François Nolet, conseiller pédagogique
Stéphanie O'Bomsawin, coordonnatrice à l'organisation et au développement pédagogique et registraire, Institution Kiuna
Louis Perreault, directeur des services administratifs
Lyna Pine, conseillère pédagogique à la Formation continue et services internationaux (FCSI)
Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique
Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil, Guillaume Marquis, souhaite la bienvenue à Vincent Perreault, représentant des étudiantes et des étudiants du campus de Val-d'Or. Il informe également les membres que madame Josée Larivière a terminé son mandat à titre de représentante des parents.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Chantal Hamelin, appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 SEPTEMBRE 2021

Sur une proposition de Yannick Dyell, appuyée par Karl Guimond, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 14 septembre 2021.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 14 SEPTEMBRE 2021

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 14 septembre 2021.

Le directeur général, Sylvain Blais, présente les développements survenus dans le dossier « Formation - Pilotage d'aéronefs ».

Le contrat a été octroyé à l'École Aviation Rouyn-Noranda, plus bas soumissionnaire et ayant présenté un dossier conforme et admissible. La date visée pour le début de la formation est le 14 novembre 2021 et la cohorte est composée de quatre étudiants. La formation sera offerte à partir de l'aéroport de Val-d'Or.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6.1. Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES PUBLICS

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente les lignes directrices concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics. Cette révision doit être faite une fois par an. Il précise les deux seuls changements qui ont été apportés à la section « Délégation de pouvoirs », et qui requièrent dorénavant l'approbation du directeur général, soit :

- Contrat de service avec une personne physique de 10 000 \$ et plus;
- Contrat de service avec une société de 25 000 \$ et plus.

CA-3367

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 24 de la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, les organismes publics devaient adopter des lignes internes de conduite afin d'assurer une meilleure gestion de leurs processus contractuels;

CONSIDÉRANT QUE ces lignes internes de conduite ont été adoptées pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, à la réunion ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2016 ;

CONSIDÉRANT les règles prévues dans la *Loi sur les contrats des organismes publics*, ainsi que dans les règlements et les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les lignes internes de conduite.

Sur une proposition de Vincent Perreault, appuyée par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu **d'adopter les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics pour le Cégep, pour l'année 2021-2022.**

7.2. ÉVALUATION DE PROGRAMME ET PLAN D'ACTION – TECHNOLOGIE FORESTIÈRE

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les membres du comité ayant procédé à l'évaluation et au plan d'action du programme Technologie forestière soit Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique, Jean Boivin, enseignant et Jean-François Nolet, conseiller pédagogique.

CA-3368

CONSIDÉRANT l'article 7.9 de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes (PIGP)*;

CONSIDÉRANT les avis favorables de la Commission des études 283-CdE-07 et 283-CdE-08.

Il est proposé par Chantal Hamelin, appuyée par Pierre Deshaies, et unanimement résolu **d'adopter le rapport d'évaluation ainsi que le plan d'action pour le programme - Technologie forestière.**

7.3. ÉVALUATION DE PROGRAMME ET PLAN D'ACTION – AEC HARMONISATION EN STIMULATION PSYCHOMOTRICE ET DU LANGAGE

Éric Aubin, directeur des études, présente les membres du comité ayant procédé à l'évaluation et au plan d'action du programme d'attestation d'études collégiales (AEC) Harmonisation en stimulation psychomotrice et du langage, soit Caroline Rioux, directrice adjointe des études, Lyna Pine, conseillère pédagogique à la Formation continue et services internationaux et Dany Morissette, conseiller pédagogique.

Ce programme de perfectionnement de courte durée est offert en vidéoconférence. Le plan d'action fait mention d'un seul avis, invitant la Direction de la formation continue et services internationaux à informer davantage les différents chargés de cours, des cours de l'ensemble du programme et des liens qu'ils ont entre eux.

CA-3369

CONSIDÉRANT l'article 7.9 de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes (PIGP)*;

CONSIDÉRANT les avis favorables de la Commission des études 283-CdE-05 et 283-CdE-06;

Il est proposé par Pierre Deshaies, appuyé par Mélanie Brunette, et unanimement résolu **d'adopter le rapport d'évaluation ainsi que le plan d'action relatifs à AEC JNC.1L – Harmonisation en stimulation psychomotrice et du langage.**

7.4. PROGRAMME SCIENCES DE LA NATURE – INSTITUTION KIUNA

Éric Aubin, directeur des études, Caroline Rioux, direction adjointe des études et Stéphanie O'Bomsawin, coordonnatrice à l'organisation et au développement pédagogique et registraire de l'Institution Kiuna présentent l'élaboration du programme Sciences de la nature – Institution Kiuna.

CA-3370

CONSIDÉRANT la demande de l'Institution Kiuna de développer un programme de Sciences de la nature ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des études 283-CdE-03.

Il est proposé par Frédérique Godefroid, appuyée par Karl Guimond et unanimement résolu **d'adopter l'élaboration du programme Sciences de la nature – Institution Kiuna.**

7.5. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale, Diane Landriault, présente le *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration*.

CA-3371

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité Gouvernance et éthique ;

CONSIDÉRANT la recommandation de ce comité, à l'effet d'actualiser le *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration* pour tenir compte notamment des nouvelles responsabilités confiées au comité Gouvernance et éthique;

CONSIDÉRANT QUE le comité de validation des règlements et politiques a été consulté et recommande l'adoption des modifications apportées au *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration*.

Sur une proposition de Sylvain Blais, appuyée par Karl Guimond, il est unanimement résolu **d'adopter le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration avec les modifications proposées.**

7.6. NOMINATION COORDINATION – PROJETS MÉTAUX STRATÉGIQUES

Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines se joint à la rencontre pour présenter la candidature de Alexandre Nana au poste de coordonnateur – projets métaux stratégiques.

CA-3372

CONSIDÉRANT la création du poste de coordination du centre d'excellence sur les minéraux critiques et stratégiques Éléments08 ;

CONSIDÉRANT le processus de sélection mis en place pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT l'avis unanime du comité de sélection, pour recommander la candidature de Alexandre Nana pour combler ce poste.

Il est proposé par Jason Yergeau appuyé par Mélanie Brunette, et unanimement résolu **de procéder à l'embauche de Alexandre Nana à titre de coordonnateur du centre d'excellence sur les minéraux critiques et stratégiques Éléments08. Cette fonction est sous la responsabilité de la Direction des études.**

7.7. NOMINATION DIRECTION ADJOINTE DES ÉTUDES – GESTION DE PROGRAMMES

Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines présente la candidature de Laurie Fortin au poste de directrice adjointe des études – gestion des programmes.

CA-3373

CONSIDÉRANT la création du poste de direction adjointe des études à la gestion des programmes ;

CONSIDÉRANT le processus de sélection mis en place pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT l'avis unanime du comité de sélection, pour recommander la candidature de Laurie Fortin pour combler ce poste.

Il est proposé par Mélanie Brunette, appuyée par Pierre Deshaies, et unanimement résolu **de procéder à l'embauche de Laurie Fortin à titre de directrice adjointe des études à la gestion des programmes (classe 7). Cette fonction est sous la responsabilité de la Direction des études.**

7.8. COMITE DE SÉLECTION : COORDINATION À LA GESTION DE PROJETS

Le directeur général, Sylvain Blais, rappelle la décision prise au conseil d'administration de juin 2021, à l'effet d'adopter une nouvelle structure de gestion créant ainsi un poste de Direction des services financiers et de l'approvisionnement et un poste de Direction des ressources matérielles.

CA-3374

CONSIDÉRANT la résolution CA-3336 du conseil d'administration qui adoptait une nouvelle structure de gestion, en divisant la Direction des services administratifs en deux directions spécifiques, soit la Direction des services financiers et de l'approvisionnement et la Direction des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT le poste de Hazar Garbouj, coordonnatrice à la gestion de projets, qui deviendra vacant en janvier 2022 puisqu'elle sera promue directrice des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep*, il est prévu de désigner deux membres externes du conseil d'administration pour participer aux comités de sélection lors de la dotation de postes de cadres.

Jason Yergeau propose sa candidature pour agir à titre membre du comité de sélection. Il est appuyé par Sylvain Blais. Il est donc unanimement résolu **de nommer Jason Yergeau à titre de représentant du conseil d'administration du Cégep pour le poste de coordination à la gestion de projets.**

Un autre membre du conseil doit être nommé. Les membres absents seront donc sollicités pour participer à ce comité de sélection.

Il est proposé de nommer Isabelle Chartrand à titre de substitut. Ce comité sera aussi composé du supérieur immédiat, de la directrice des ressources humaines et d'un représentant de l'association des cadres du Cégep.

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

7.9. COMITE DE SÉLECTION : COORDINATION À LA FORMATION CONTINUE

Le poste de coordination à la formation continue et services internationaux devient vacant à la suite du départ de Lina Dallaire. Un comité de sélection devra être mis sur pied, afin de procéder à la dotation de ce poste.

CA-3375

CONSIDÉRANT la résolution CA-3305 du conseil d'administration qui adoptait une nouvelle structure de gestion à la Direction de la formation continue et des services internationaux, par la création d'un poste de coordination à la formation continue.

CONSIDÉRANT le départ de Lina Dallaire, qui occupait le poste de coordonnatrice à la formation continue;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep*, il est prévu de désigner deux membres externes du conseil d'administration pour participer aux comités de sélection lors de la dotation de postes de cadres.

Isabelle Métivier propose sa nomination pour agir à titre de membre du comité de sélection. Elle est appuyée par Sylvain Blais. Il est donc unanimement **résolu de nommer Isabelle Métivier à titre de représentante du conseil d'administration du Cégep pour le poste de coordination à la formation continue.**

Un autre membre du conseil doit être nommé. Les membres absents seront donc sollicités pour participer à ce comité de sélection.

Il est proposé de nommer Isabelle Chartrand et Mélanie Brunette à titre de substituts. Ce comité sera aussi composé du supérieur immédiat, de la directrice des ressources humaines et d'un représentant de l'association des cadres du Cégep.

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

7.10. MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE GESTION ET COMITÉ DE SÉLECTION : SERVICE DE L'INFORMATIQUE ET DE L'AUDIOVISUEL

Le directeur général, Sylvain Blais, explique la situation nécessitant l'ajout d'un poste de cadre au Service de l'informatique et de l'audiovisuel. Il cite entre autres l'évolution des tâches et des obligations gouvernementales qui se sont ajoutées en matière de technologie de l'information. L'analyse déposée aux membres du conseil explique les raisons de cette modification de structure.

Un membre demande d'envisager d'autres alternatives dans le futur, avant de procéder à l'ajout de personnel-cadre.

CA-3376

CONSIDÉRANT la *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* qui a des impacts majeurs sur les activités du Service de l'informatique et de l'audiovisuel ;

CONSIDÉRANT les obligations additionnelles qui doivent être rencontrées en fonction de cette Loi;

CONSIDÉRANT l'évaluation de la structure de gestion du Service de l'informatique et de l'audiovisuel en lien avec les nouvelles obligations à rencontrer, menant à la création d'un nouveau poste de cadre, soit un poste de gestionnaire administratif à l'informatique;

CONSIDÉRANT QUE la réorganisation planifiée des tâches permettra de rencontrer les exigences de la *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des responsabilités de ce nouveau poste, effectuée par la Direction des ressources humaines, établit qu'il s'agit d'un poste-cadre de classe 4;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association locale des cadres;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep*, il est prévu de désigner deux membres externes du conseil d'administration pour participer aux comités de sélection lors de la dotation de postes de cadres.

Il est proposé par Pierre Deshaies, appuyé par Isabelle Métivier, et unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue :**

- **À procéder au comblement du poste de gestionnaire administratif à l'informatique;**
- **À former un comité de sélection et à nommer Pierre Deshaies pour agir à titre de représentant du conseil d'administration du Cégep pour le poste de gestionnaire administratif à l'informatique.**

Un autre membre du conseil doit être nommé. Les membres absents seront donc sollicités pour participer à ce comité de sélection.

Aucune personne disponible pour agir à titre de substitut.

Ce comité sera aussi composé du supérieur immédiat, de la directrice des ressources humaines et d'un représentant de l'association des cadres du Cégep.

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1. DÉMARCHE DES CÉGEPs DE RÉGIONS

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres que le ministère de l'Enseignement supérieur a demandé aux cégeps de régions de revoir leur devis de formation. Il rappelle que le regroupement des cégeps de régions (RCR) est en attente d'une rencontre avec le sous-ministre pour discuter de quatre champs d'action, dont l'offre de formation collégiale, le recrutement international, la mobilité interrégionale et les infrastructures.

8.2. PROJET – AGRANDISSEMENT DU GYMNASÉ

À la suite de l'annonce d'un nouveau programme destiné aux infrastructures sportives, Sylvain Blais, directeur général, informe les membres du dépôt d'un projet du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue en collaboration avec le Centre de services scolaire Rouyn-Noranda, l'Université du Québec (UQAT) et la Ville de Rouyn-Noranda, qui consiste à installer un dôme pneumatique sur une partie du terrain synthétique situé près de l'UQAT. Cette partie couverte permettrait la tenue d'activités sportives durant l'hiver.

8.3. RECRUTEMENT ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : SOINS INFIRMIERS ET TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres de la réception d'une correspondance de « Recrutement santé Québec » indiquant que le recrutement d'infirmières et d'infirmiers à l'international serait priorisé en Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, la région accueillerait deux groupes en 2022.

Les infirmières et infirmiers formés dans d'autres pays pourront faire reconnaître leur formation au Québec. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec devra préalablement recevoir leur attestation d'études. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec le département des soins infirmiers et le Syndicat des enseignantes et des enseignants de l'Abitibi-Témiscamingue (SEECAT) pour l'offre d'un diplôme d'études collégiales (DEC) intensif pour les personnes déjà titulaires d'un DEC.

Le recrutement des personnes formées en éducation à l'enfance à l'international fait aussi partie des ententes à développer dans un deuxième temps.

8.4. FORMATION GOUVERNANCE CRÉATRICE DE VALEURS – INFORMATION

La secrétaire générale, Diane Landriault, informe les membres que le Cégep a acheté les droits de la formation intitulée : « Gouvernance créatrice de valeurs », et que celles et ceux qui désirent la suivre ou la revoir, doivent signifier leur intérêt à Nicole Fortier par courriel à nicole.fortier@cegepat.qc.ca.

Elle rappelle que cette formation est destinée exclusivement aux membres du conseil d'administration et ne peut être partagée avec une tierce partie. Une attestation de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) sera fournie à celles et ceux qui auront suivi la formation.

8.5. INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'ÉLECTIONS – NOVEMBRE 2021

Diane Landriault, secrétaire générale, rappelle qu'il y aura élection aux différents comités du conseil d'administration en novembre prochain. Elle informe les membres qu'ils recevront une lettre leur indiquant la façon de proposer la candidature d'un membre sur un ou des comités, ou de signifier leur intérêt à siéger sur un ou des comités. Une liste des comités incluant leur fonctionnement sera également jointe à cet envoi.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. RECRUTEMENT ET RÉTENTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le portrait de la population étudiante à l'automne 2021 et note la récurrence de la diminution de la population étudiante. Il prévoit faire une analyse détaillée des caractéristiques communes des personnes qui ne poursuivent pas leur parcours d'études. Le résultat de cette analyse sera présenté au printemps 2022.

La directrice des affaires étudiantes et des communications, Kathleen Slobodian, présente et commente le bilan des activités de recrutement réalisées. Elle traite également des objectifs et stratégies de recrutement 2021.2022.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

10. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

La secrétaire générale, Diane Landriault, informe les membres qu'une demande leur sera transmise à l'effet de compléter la « Déclaration d'intérêts », comme prévu au *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration*.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

11. ÉMISSION DES DIPLÔMES

11.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3366

Sur une proposition de Pierre Deshaies appuyée par Yannick Dyell, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

11.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Aucune attestation d'études collégiales (AEC) émise.

AFFAIRES DIVERSES

12. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

DOSSIERS À HUIS CLOS

13. DOSSIERS À HUIS CLOS

13.1 INFORMATION RELATIVE À UN DOSSIER ÉTUDIANT

Les membres sont invités à se prononcer sur la tenue de l'assemblée à huis clos absolu ou relatif.

Au sens du *Règlement général de régie interne*, le huis clos absolu s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil.

Le huis clos relatif s'entend de l'exclusion de l'assemblée de toute personne autre que les membres en fonction du conseil, le Secrétariat général s'il y a lieu et toute personne acceptée par le conseil.

Il est proposé par Pierre Deshaies, appuyé par Chantal Hamelin et unanimement résolu **de tenir l'assemblée à huis clos relatif et d'accepter la participation de la secrétaire générale et de l'adjointe au directeur général.**

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres d'une situation concernant le dossier d'une personne étudiante.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 25 sur une proposition de Isabelle Chartrand.

Président,

Secrétaire générale,



Guillaume Marquis

Diane Landriault